

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL D'UN CONFESSEUR DE LA FOI.

(1793-1795.)

Relation des peines et des dangers encourus par les prêtres du diocèse de Tours condamnés à la déportation, en 1793; par un des déportés.

(Suite.) (1).

Après lui avoir fait un profond salut et être rentrés en silence dans nos salles, ceux d'entre nous qui n'avaient pas atteint 70 ans et dont les infirmités n'avaient pas été jugées assez graves, firent tout aussitôt leurs préparatifs de départ. On se différa cependant de trois jours. Un bataillon de soldats marseillais de l'armée de Mayence se rendant en Vendée, était alors de passage à Tours. En apprenant que des prêtres insermentés étaient enfermés au séminaire, ces soldats demandèrent la permission de nous massacrer, insistant auprès des autorités et assurant que deux heures suffiraient à cette exécution. Les magistrats, quoique républicains, eurent le courage et la pudeur de refuser ces offres de service. Ils mirent même soin de faire partir ces soldats marseillais trois jours avant nous, pour ne pas nous exposer à les rencontrer sur la route.

Le jour de notre départ se trouva ainsi fixé au lundi 22 avril. Nous avions loué à nos frais des charrettes pour nous conduire à Bordeaux; elles étaient à huit heures du matin dans la cour du séminaire. Il y en avait dix-huit. Quatre-vingt-quatorze ecclésiastiques devaient y monter; soixante quatorze de Tours, vingt des diocèses de Blois et de Mans. Une nombreuse garde nationale à pied et à cheval avait été commandée pour nous escorter jusqu'à Châtelleraut. Il fut difficile de sortir de Tours. Les rues, depuis le séminaire jusqu'aux portes de Fer, étaient encombrées et nos charrettes ne pouvaient avancer. Le peuple ne voulait pas nous laisser partir. A la guillotine! à la guillotine! criaient-ils constamment. On ajoutait que la déportation était une peine trop douce, que nous avions mérité la mort, qu'il ne fallait pas nous laisser aller plus loin. On resta ainsi plus qu'une demi-heure sans pouvoir avancer d'un pas plus loin au milieu de cette populace effrénée, dont les vociférations augmentaient toujours. Enfin l'officier municipal, commis pour présider à notre départ, ne pouvant ni se faire entendre, ni se faire obéir, cria à la garde: "Force à la loi!" La garde tira le sabre, et, à travers une grêle de pierres parties de toutes parts, lança ses chevaux au milieu de la foule: on parvint ainsi à donner passage à nos voitures. On les mit en galop sans discontinuer jusqu'à Grammont (2). Là on fit une halte, on étancha le sang qui coulait des blessures que plus de vingt d'entre nous avaient reçues à la figure, dans les côtés ou dans les reins. C'étaient des coups de pierres ou même des coups de baïonnette; car au moment de notre départ il y avait trois mille volontaires rassemblés à Tours; beaucoup d'entre eux s'étaient joints à la populace, et de leurs armes lardaient nos voitures pour nous percer au travers.

Notre escorte se conduisit assez honnêtement avec nous; seulement, dans la voiture où je me trouvais, deux de nos compagnons s'étaient associés pour ne payer qu'une place et allaient alternativement à pied; celui qui était en voiture dit à celui qui marchait: "Monsieur, si vous voulez monter, je vais descendre. Un des gardes nationaux, entendant

(1) Voyez les Mélanges du 16 avril.
(2) A une demi-lieue de Tours.

prononcer le mot de *monsieur*, entra en fureur et voulut tuer ce prêtre; il le mit en joue trois fois, parce qu'en s'exécutant sur l'ancien habitude, celui-ci l'appelait lui-même *monsieur*. — Comment, était-ce forcé. Tu ne diras pas citoyen, tu diras toujours *monsieur*! Il faut que je te tue! — Hélas! un moment un autre garde, moins susceptible et plus humain, retint ce Français. On avertit le commandant, il accourut à notre voiture, blâma l'impudence du prêtre, lui recommanda, ainsi qu'à nous tous, de veiller sur nos paroles, et fit retirer d'après de nous ce furieux, qu'on plaça à un autre endroit. Cela mit fin à cette dangereuse et grossière boutade.

Notre première couchée fut à Ste. Maure. Les autorités nous logèrent dans les caves de l'ancien grenier à sel; leur humanité nous y avait fait préparer de la paille fraîche pour nous coucher.

A notre arrivée, non plus que le lendemain matin à notre départ, on ne nous adressa aucune insulte. Notre route se fit assez tranquillement, et comme je l'ai dit, sans trop de désagrément de la part de nos gardes. Seulement ils ne voulaient pas nous laisser descendre de voiture pour nous délasser en allant quelque chemin à pied.

Les autorités et la garde nationale de Châtelleraut étaient venues au-devant de nous à plus d'une demi-lieue de la ville; elles nous accompagnèrent jusqu'à la prison, à travers une foule que la curiosité avait rassemblée et qui ne proféra contre nous ni cri ni injure. On nous mit dans une salle haute, dont on avait retiré les malfaiteurs pour nous faire place. Mais on ne s'était pas donné la peine de changer leur vieille paille: elle occasionna une telle poussière, qu'un lieu de dormir nous fut une nuit dévorée de soif et occupés à demander de l'eau. Le geôlier n'avait pas eu non plus ce qui paraît la précaution de fermer le quartier où on avait mis les voleurs; ils se délectèrent aux gens de service de la prison, et, tout en affectant beaucoup d'empressement, volèrent les portefeuilles de plusieurs de nos compagnons, tandis que les chirurgiens pansaient les blessures reçues à la sortie de Tours.

Au matin la garde nationale de Châtelleraut prit la place de celle de Tours, et elle nous traita avec une honnêteté et une prévenance qui nous parurent bien douces. Il nous fut permis de descendre de voiture, et nos gardes nous laissaient marcher auprès d'eux comme des amis. A Poitiers, on nous logea proprement, dans l'ancien couvent de la Visitation. Une partie de la garde nationale de cette ville était en vendée; celle de Châtelleraut resta donc pour nous garder et nous accompagner le lendemain jusqu'à Conché, petite ville protestante. On nous logea dans un vieux château de castel, dont il ne restait que les murs et où l'on ne mit pas même de la paille pour nous servir de lit. Cinquante hommes de la garde nationale de Conché devaient nous escorter le lendemain, et nos charitables gardes de Châtelleraut prirent congé de nous; quinze d'entre eux cependant, craignant que notre nouvelle escorte, composée uniquement de protestants, ne nous maltraitât sur la route, voulurent nous accompagner jusqu'à Ruffec. Ce fut une marque du soin de Dieu sur nous.

En arrivant le soir à Ruffec, où il y avait beaucoup de monde, c'était la veille d'une foire; nos gardes protestants prêtèrent nous conduire au milieu de la place pour nous faire baisser l'arbre de la liberté. Il y avait dans notre escorte six gendarmes commandés depuis Poitiers pour nous accompagner jusqu'à Bordeaux; ils se joignirent aux cavaliers

de Châtelleraut pour s'opposer à ce projet. La discussion s'anima et nos vingt défenseurs finirent par se placer à la tête du convoi, déclarant qu'ils étaient prêts à se battre plutôt que de nous laisser exposés gratuitement aux insultes de la populace. En présence de cette déclaration énergique, les protestants renoncèrent à leur dessein: nos bons cavaliers nous firent entrer dans la ville en évitant la place publique; ils nous distribuèrent ensuite dans les auberges, sans permettre qu'on nous mit en prison, disant qu'ils répondaient de nous.

Le lendemain ces aimables cavaliers de Châtelleraut vinrent nous dire adieu; ils avaient les larmes aux yeux et nous embrassant et nous assurant qu'ils avaient voulu nous accompagner jusqu'à Bordeaux. Ils se recommandèrent vivement à nos prières; ils auraient pu s'en dispenser; la religion nous oblige d'aimer nos ennemis et de prier pour eux, à plus forte raison devions-nous aimer ceux qui nous ont traités avec tant d'égards et nous avaient montré un si généreux dévouement. Aucun de nous ne les a jamais mis en oubli.

La garde nationale de Ruffec nous traita aussi fort honnêtement. A Barbazieux, on nous logea dans les granges du château de M. de La Roche-Beaucourt, qui était demeuré et inhabité. Mais les habitants de la ville, bons catholiques, ne nous laissèrent pas coucher sur le carreau, comme avaient fait ceux de Conché; ils s'empressèrent de nous apporter des matelas, des lits de plume, des draps, des couvertures, ainsi que d'excellent pain et de tous les autres vivres nécessaires. Ces bons gens éprouvaient beaucoup de compassion à nous voir, et ils s'empressaient de nous la témoigner: le lendemain, à notre départ, ils entouraient nos voitures en pleurant.

La garde nationale nous escorta jusqu'à Angoulême (3). Nous y arrivâmes après vépres; il y avait une grande foule de peuple dans le faubourg, et on nous fit descendre de voiture. La prison est sur la hauteur; on nous y conduisit à pied. Durant le trajet, les injures et les moqueries nous furent prodiguées; mais on nous fit grâce des pierres. A la prison, il fallut encore coucher sur le plancher, sans matelas ni paille. Il en fut de même le lendemain dans les chambres hautes des auberges de Monlieu où au moins personnel ne nous insulta. A Saint-André de Cubzac, nous fûmes bien traités, et le jour suivant, après avoir passé la Dordogne un peu avant Corbon-Blanc, nous arrivâmes, le soir, au port de La Bastide, sur la Caroune. On nous fit embarquer dans les gabarres où il fallait rester toute la nuit, à découvert, pour débarquer le lendemain à Bordeaux. Mais il y avait déjà arrivé de tous les diocèses de la France un grand nombre de prêtres condamnés, comme nous, à la déportation, et les autorités de la ville ne voulurent pas nous recevoir; elles nous firent descendre jusqu'à Blaye, petite ville sur la Gironde, à sept lieues de Bordeaux.

On nous reçut à Blaye, au milieu des huées et des injures; la garde nationale nous conduisit à la citadelle, qui est grande, forte et bâtie sur une hauteur. Les salles de la prison où on nous enferma étaient vastes, mais nous y étions entassés comme un troupeau de moutons, et il fallait encore coucher sur le plancher sans matelas ni couvertures. Tous les soirs, les officiers du bataillon en garnison, le sabre nu à la main, venaient nous compter, sans nous faire d'insultes, toutefois.

(3) Notre historien se trompe ici; la couchée d'Angoulême a dû précéder celle de Barbazieux.

nous; elle nous tira de Blaye plus tôt que nous ne pensions, en nous faisant éviter le plus grand danger que nous eussions encore couru. Un régiment de volontaires du département de la Gironde (douze cents hommes environ), envoyé en Vendée, arrivèrent à Blaye le jour de l'Ascension (6 mai). On les laissa entrer dans la citadelle pour la visiter. Parmi les deux cents hommes composant notre garnison, il y avait de leurs camarades, qui leur apprirent que nous étions des prêtres enisis, les armes à la main, dans la Vendée. Aucun d'entre nous n'y avait mis le pied; mais on disait la même chose de tous les prêtres arrêtés. Ce bruit contribua à les rendre odieux au peuple. Les nouveaux soldats, qu'on dirigeait sur la Vendée, voulurent nous punir d'avoir suscité cette guerre, dont on faisait partout d'horribles récits. Ils se rassemblèrent vers les huit heures du soir sur la place de la citadelle, devant la prison, et se mirent à se dire les uns aux autres qu'il fallait nous mettre à mort.

Cependant le Directoire du département de la Gironde était fédéraliste, c'est-à-dire opposé à la tyrannie sanguinaire de la faction de la convention qu'on appelait la montagne, et dont les deux frères Robespierre étaient chefs. Il savait que le département d'Indre-et-Loire avait outre-passé à la loi qui exceptait les sexagénaires, et il envoya à Blaye deux commissaires chargés d'entendre les réclamations des prêtres détenus à la citadelle. Un de ces commissaires se nommait Mangere; comme il était fils d'un chirurgien de Tours, il avait désiré visiter ses compatriotes et avait sollicité lui-même de ses collègues la mission qu'il obtint; l'autre était un citoyen de Blaye. Ces messieurs choisirent précisément le jour de l'Ascension pour faire leur visite: c'est ce qui nous sauva la vie.

Accompagnés du maire et du procureur de la commune (ce dernier était le curé juré de la ville), ils nous firent comparaître les uns après les autres dans un petit cabinet adjacent à la prison, et nous interroguèrent sur les réclamations que nous pouvions avoir à faire contre notre condamnation. Les douze cents hommes réunis devant la prison en étaient bienôt venus aux cris et aux violences: les prêtres entendant leurs menaces, se préparèrent à tout événement et commencèrent à se confesser les uns les autres.

J'étais dans le cabinet des commissaires et nous ignorions encore tout le vacarme qui se passait à l'extérieur, lorsque le geôlier vint avertir qu'il ne pouvait plus résister, que les soldats demandaient qu'on livrât les prisonniers et se mettaient en mesure d'enfoncer les portes. Les commissaires descendirent précipitamment pour chercher à les arrêter et à les faire renoncer à leur dessein. Le curé, qui quoique jureur se conduisit fort bien à notre égard, nous assura qu'on lui passerait sur le corps avant d'arriver à nous. On eut de la peine à réprimer la rage de tous ces furieux. Ils poussaient dans leur patois des Landes des cris confus auxquels il nous était difficile de comprendre quelque chose. Les commissaires, le maire et le curé ne pouvant se faire entendre, prirent le parti de se jeter au milieu d'eux, les embrassant et leur répétant: — Mes amis, quelle horreur! Ces prêtres ne sont pas de la Vendée; ils sont du département de Tours; on les a envoyés ici pour les embarquer et conduire à la Guyane française, lieu de la déportation; ils sont soumis à la loi qui les a condamnés; et vous, militaires, vous devez respecter la loi, défendre et protéger ceux qu'elle atteint, et non pas les insulter et les maltraiter. Dieu,

qui nous destinait à de plus longues souffrances, rendit efficaces ces paroles et ces démonstrations: on vit à bout de calmer tous ces volontaires, on les fit sortir de la citadelle, et le lendemain partir de Blaye. Mais les commissaires du département de la Gironde n'étaient pas venus à Blaye ce jour-là, ils n'auraient plus trouvé que nos cadavres.

Cependant les deux cent cinquante soldats de la citadelle ne valent pas mieux que les forcenés qu'on avait écartés: le maire craignait toujours qu'ils ne se portassent à de violentes courses contre nous, si se débattaient à Blaye, petite ville sur la Dordogne, à deux lieues de Blaye. Pendant que les soldats étaient derrière la citadelle, sur le champ de mars, occupés à l'exercice sans armes, on nous fit sortir en hâte et en grand silence. Une nombreuse garde nationale avait été rassemblée pour nous escorter jusqu'au port, où dix-huit barques nous attendaient à la marée montante. Les soldats, nous apercevant quand nous étions déjà sur le quai; malgré les ordres de leurs officiers, ils quittèrent aussitôt l'exercice et accoururent sur nous comme des furieux; ils étaient sans armes, mais ils nous lançaient une grêle de pierres. Plusieurs gardes nationaux furent atteints. Dans ce tumulte on nous pressait de nous embarquer; il fallait passer sur de longues planches assez étroites et plusieurs des vieillards trébuchèrent et tombèrent dans l'eau. Cela retardait encore l'embarquement et laissait aux pierres le temps de tomber sur nous. Elles ne cessèrent que lorsque nous fûmes au large.

Blaye est la patrie de l'illustre saint Paulin, évêque de Nole. Les habitants nous accueillirent avec une bonté qui nous fit croire qu'ils avaient hérité quelque chose de l'esprit de douceur et de charité de leur saint compatriote. Nous étions arrivés vers le soir et on nous avait conduits à l'ancien couvent des Ursulines. Il n'y restait que les murs; pas un meuble. Après nous avoir reçus à notre débarquement avec toute l'honnêteté chrétienne, à laquelle nous n'étions plus habitués, les habitants de Blaye s'empressèrent de nous apporter des lits, des matelas, des draps, des couvertures, des chaises, enfin les meubles et toute la nourriture qui nous étaient nécessaires. Nous couchions deux par deux dans les cellules des religieuses; nous nous trouvions dans un autre monde, logés comme nos premiers parents, dans un paradis terrestre.

Le lendemain de notre arrivée, les deux commissaires du département de la Gironde vinrent nous rendre visite: ils nous rassemblèrent dans le chœur des religieuses, et M. Mangere nous fit un petit discours pour nous engager à nous aimer les uns les autres et à vivre dans une parfaite union. Cette union était telle que je pouvais m'imaginer être rentré dans mon ancien séminaire. Nous nous étions fait un règlement de vie. Nous nous réunissions à certaines heures au chœur pour vaquer en commun à nos exercices de piété; nous le faisions en pleine liberté, sans être troublés de personne, et nous nous serions trouvés parfaitement heureux si nous n'avions pu avoir la messe. Mais nous n'avions pas de calice ni aucun des ornements nécessaires. Nous bénissions Dieu en pensant de nous avoir donné une vie aussi paisible. Elle ne dura que huit jours. Nous ne sommes pas sur la terre pour jouir du repos. Il faut souffrir et être assujettis comme notre divin Maître et ses disciples à toutes sortes de contradictions de la part des méchants. Ils sont partout en ce monde mêlés avec les bons, pour exercer la patience de ces derniers et leur faire mériter le ciel. — *A continuer.*

FEUILLETON.

LE MONTAGNARD

OU LES

DEUX REPUBLIQUES.

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.

C. D. V.

CHAPITRE SEPTIÈME.

(Suite.)

— Oh! oui, dit Olympia en se levant avec exaltation, la vengeance est une douce chose; elle console de la haine.

La Vrillière passa ses deux mains sur son front, puis s'inclina devant Olympia.

— Princesse, lui dit-il, permettez au plus dévoué de vos serviteurs de vous saluer.

L'Italienne lui tendit la main.

— Surtout, ajouta La Vrillière, n'oubliez pas d'écrire aux fournisseurs que je vous indique; c'est le plus pressé. Ce soir vous recevrez un avis de Rothschild. Adieu, madame, au revoir.

Et il sortit après avoir salué une dernière fois Olympia.

C'en était fait d'Olympia, du dernier cri de

cette conscience avilie. Éteint le dernier rayon de son âme, éteinte le dernier battant des ailes de son ange gardien! Elle appartenait désormais tout entière au mal, à la perversité. Il eût fallu dans ce suprême et dernier effort, une main pour la soutenir, une voix pour lui parler; elle n'avait trouvé que le cynisme glacial de ces hommes sans cœur, ou la violence furieuse de celui qui s'était fait le génie du mal.

— Et toi, pauvre enfant naïf, inexpérimenté; écarter aux donnes illusions, aux rêves charmants, à nos sans méfiance, prends garde! prends garde à cette embûche de la haine prends garde! oh! prends garde!!! Mais hélas! la voix qui parle ainsi n'est pas entendue.

Combien le pauvre jeune homme avait laissé tomber en oubli ces grandes idées de réformes et de progrès, d'amélioration et de régénération, pivot autour duquel tournent éternellement les idéologues, les utopistes et les émentiers! Il pensait à Olympia comme George avait pensé à Jeanne. A peine s'il allait à de rares intervalles, le pauvre fou, chez son grand père, le duc De Savernay. Ce fut l'occasion, pour lui, autrefois si vive, il l'avait oubliée et il s'ingéniait à trouver chaque fois des prétextes pour motiver ou excuser son absence. Son venir du passé, espérance de l'avenir, tout était dans une seule illusion folle.

Et cependant, Arthur était malheureux.

Le drame était commencé; il devait se dérouler jusqu'à la fin.

On doit, le penser, la visite de La Vrillière avait porté ses fruits.

Le bruit courait par tout le monde que la princesse Pallancé avait reçu des sommes considérables.

Déjà l'on ne parlait que des fêtes brillantes par les quelles la princesse comptait inaugurer ses salons, et Arthur, en face de tout ce luxe et de toute cette somptuosité, se sentait encore plus timide et plus tremblant; il lui semblait que cette richesse si grande était une barrière nouvelle, jetée par le hasard entre cette femme et lui.

Il eût voulu pauvre abandonnée de tous, délaissée, sans asile, sans soutien aucun.

Un soir, la princesse avait réuni sa société intime, ses amis et ses amies démocrates. N'était-il pas de toute équité qu'ils eussent les prémisses de sa nouvelle splendeur? Est-il besoin de dire qu'Arthur y avait été engagé?

Pour lui, c'était une journée heureuse et bonne.

C'est une plus grande lâcheté d'abuser de cette foi candide et suppliante d'un cœur, que de frapper la nuit, au revers d'un fossé, d'une balle ou d'un couteau, le voyageur qui passe.

Il y avait déjà une vingtaine de personnes chez la princesse, lorsqu'on annonça le marquis De Savernay.

Quelle charmante réunion de démocrates triés choisis, épurés, hommes à double face, rêvant avec les allures les plus douces et les plus inoffensives, le renversement de la société, et s'arrétant avec un met, exquis, dans les inspirations, pour leur propre compte, à la

limite prudente qui sépare le *citoyen-patriote* des banes de la cour d'assises!

Que pourrait-on leur reprocher, à ces aimables rêveurs de 93?

Ne se montraient-ils pas de la plus aimable composition qui se puisse rencontrer? Ils étaient chez une princesse et coudoyaient un marquis.

Quand le nom du marquis de Savernay retentit dans le salon, La Vrillière qui était assis entre Faustine et De Leufroy, sentit un frisson glacial courir dans ses veines; il se retourna d'un mouvement brusque, et ses yeux ardents se fixèrent sur le jeune homme avec la ferocité d'une bête fauve qui voit venir sa proie.

Dans le même moment, Arthur s'avancait vers la princesse.

Olympia lui fit signe de s'asseoir.

— Combien je vous suis reconnaissant, madame, lui dit Arthur, de m'avoir compté parmi les quelques amis que vous avez réunis ce soir.

— Vous me croyez donc bien ingrate ou bien oublieuse? répondit la princesse avec une expression d'affectueux reproche.

Arthur s'inclina avec civilité.

— Venez, lui dit-elle en souriant, que je vous présente à mes amis; ils sont peut-être un peu démocrates pour vous, monsieur le marquis.

Parlant ainsi, elle conduisit Arthur.

Olympia l'entreprit à des galériens, traitant, le boulet, que le pauvre Arthur, peut-être, n'eût pas vu ni la chaîne ni le boulet, et fit allé à eux comme aux plus honnêtes gens de la terre.

On venait faire chez la princesse un peu de musique; Olympia était elle-même très bonne musicienne.

En qualité d'itinérante, elle avait réuni dans ses salons ses compatriotes du théâtre Italien: Mario, Romasio, Glabache, La Grisi.

La Grisi et Romasio venaient d'commencer le beau duo de *Maria di Rahan*. Les conversations cessèrent.

Arthur debout à tête penchée, écoutait avec ravissement cette belle et grande musique si bien interprétée.

Debout, à l'autre extrémité du salon, La Vrillière avait aussi les yeux attachés sur Arthur de Savernay. Sa haine avait deviné ce que ressentait cette âme ardente et enthousiaste.

Lorsque les deux célèbres artistes eurent cessé de chanter, La Vrillière s'approcha de la princesse.

— La musique passionnée étrangement M. de Savernay, lui dit-il, à voix basse, et vous chantez admirablement, madame.

— Puis il ajouta à voix plus haute:

— Princesse, n'aurous-nous pas ce soir le bonheur de vous entendre?

Olympia, sans répondre, s'assit devant le piano en laissant tomber sur La Vrillière un regard significatif. Et elle commença à chanter.

Sa voix était vibrante, pleine de sonorité et d'expression.

Arthur écoutait; il ne s'appartenait plus, il appartenait à cette musique qui le fascinait.

Quand elle eut fini de chanter, tous les

Nouvelles de Rome.

Quatre Cardinaux ont été promus dans un consistoire tenu le 15 mars; ils appartiennent à quatre États différents. L'Évêque cardinal Donnet est français; l'ém. cardinal Lucciardi est piémontais; l'ém. cardinal Andrea est napolitain; l'ém. cardinal Morichini est romain.

Il y a eu des fêtes très brillantes à l'occasion de cette promotion; le lundi 15 et le mardi 16 mars, les quatre princes de l'Église ont tenu leur récitation solennelle et publique. Le cardinal Mathieu recevait dans les splendides salons de l'ambassade française, au palais Colonna. Il était assisté par Mgr. l'Évêque d'Autun et par Mgr. l'Évêque de Limoges. Les honneurs de la soirée étaient faits par Mme de Bayneval. Le cardinal de Lucciardi recevait au palais de Santo-Croce, où il résidait avant sa nomination à l'évêché de Sinagaglia, et Mme la princesse Santo-Droce présidait à cette fête. Mme la princesse Sciorsi recevait dans son palais de la place du même nom les personnes qui allaient féliciter le cardinal d'Andrea. Le St. Père avait voulu que le cardinal Morichini fit sa réception dans le grand appartement de l'hôpital du Saint-Esprit.

La fête, interrompue le mercredi, a recommencé le jeudi, et une dernière soirée a réuni dans les mêmes salons toute l'élite de la société romaine et étrangère pour assister à la remise du chapeau, qui a été porté, selon l'usage, par Mgr. Ste. la camerier secret et garde-robe de Sa Sainteté. On a remarqué, dans le discours qu'il y a adressé à S. Em. le cardinal Mathieu, l'expression, au nom du Saint-Père, des bons rapports qui existent entre le Saint-Siège et le chef du pouvoir en France, ainsi qu'avec son représentant à Rome. Son Eminence a répondu par une allocution italienne, pleine des sentiments les plus relevés, sur les devoirs des membres du Sacré Collège et sur la mission catholique de la France, cette fille aînée de l'Église, qui veut vivre pour le soutien de l'Église et qui sait mourir pour sa défense. Ce nobles paroles ont été applaudies par toute l'assistance, et plus vivement encore par les nombreux officiers de l'armée française.

Toute la ville de Rome a pris une part très vive à cette joie et à cette allégresse. Les rues étaient pleines d'une foule joyeuse qui allait voir les illuminations et entendre les concerts qui avaient lieu sous les fenêtres du palais où la fête se célébrait.

DISCOURS DE S. EM. CARDINAL MATHIEU.

Monseigneur,

« Mon cœur est en ce moment comme un champ de bataille que se disputent les sentiments les plus divers : la crainte et l'espérance, l'espérance et le courage, de cruelles angoisses et une douce assurance.

« Quel serait l'avengement de celui qui, à la vue de l'élévation ou de la place la dignité de Cardinal et de grandes obligations qui y sont attachées, ne serait pas saisi de crainte ? Être Cardinal, c'est être en intime communication avec tout ce qu'il y a de plus saint et de plus divin dans l'Église. Un Cardinal est l'aide, le conseiller, le premier fils du Vicaire de Jésus-Christ. Un Cardinal doit éclairer la sainte Église des rayons de la doctrine et de la sagesse ; la défendre même jusqu'à l'effusion de son propre sang dans les temps de crise, et pendant la paix dont Dieu la fait jouir, il doit toujours être l'ennemi du séducteur infernal et l'ami des gens de bien. Il doit réjoindre et édifier l'Église par la vie la plus chrétienne, par les nobles vertus, par la piété la plus tendre. Il doit l'affirmer par l'humilité, ce solide fondement de tout édifice spirituel ; l'ennemi par l'esprit de pauvreté, qui ouvre tous les trésors célestes. Il doit être affable pour les pauvres pécheurs, ferme et inébranlable contre les scandaleux et les endurcis. Il doit être fidèle au Prince des Pasteurs et lui demeurer toujours attaché dans les moments difficiles, dans les bouleversements des peuples et des États. Il doit toujours avoir l'esprit élevé au ciel, l'intention dirigée vers Dieu ; l'œil de son âme doit toujours être pur, l'énergie de son cœur entière.

« En réfléchissant à cet ensemble de qualités

et de vertus et à la faiblesse humaine, on sent qu'on doit se délier de soi-même, et il n'y a plus lieu de chercher à justifier la crainte et l'effroi que le sentiment intérieur et la religion inspirent ; mais, lorsque la conscience rend témoignage qu'on n'a jamais cherché ni désiré ce périlleux honneur, lorsque le premier maître nous regarde dans sa royauté bonté, nous tend le sceptre de son autorité et de sa clémence, le courage se trouve raffermi, l'espérance nous envoie ses rayons et l'âme entre dans la sécurité de la foi et dans la confiance des enfants de Dieu.

« Tels furent mes sentiments à l'annonce inattendue de ma promotion ; tels et plus vifs encore sont-ils dans cette solennité, complétement de ce que Sa Sainteté a daigné faire pour moi dans sa bonté. Tous les cœurs sont attachés à Pie IX, au Pasteur des pasteurs, au prince sage, fort et prudent, qui, dans la plus formidable tempête, n'a point désespéré du salut de son peuple, et à qui le Ciel a donné la constance nécessaire pour maintenir ses droits les plus sacrés, spirituels et temporels. Qu'il vive entouré de l'amour de tous et de l'antique fidélité de notre nation ! Fille aînée de la sainte Église romaine, nourrie de son lait, élevée dans son sein, formée par ses lois, la France aura toujours à cœur de vivre pour la servir, de mourir pour la défendre.

« Veuillez, Monseigneur, déposer de ma part aux pieds de Sa Sainteté ce faible hommage. Il sera bien accueilli, présenté par un prelat que son zèle, sa fidélité et son attachement à sa personne ont rendu cher au chef de l'Église. »

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI, 23 AVRIL 1852.

PREMIÈRE PAGE : — Journal d'un confesseur de la Foi (1793—1795). FEUILLETON : — LE MONTAGNARD OU LES DEUX RÉPUBLIQUES : — 1793—1848. — Seconde partie 1848. — (Suite.)

Despotisme Spirituel (1).

« L'opposition active que Kossuth, sa mission, et la cause de la liberté, telle que représentée par la Hongrie, ont rencontrée de la part des catholiques de ce pays, surtout des irlandais naturalisés et des prêtres, a ouvert les yeux à plusieurs sur l'incapacité qui existe entre la démocratie et la cause papale. » National Era (États-Unis).

Nous reproduisons d'un article du Montreal Witness intitulé despotisme spirituel, l'extrait ci-dessus d'un journal des États-Unis. L'écrivain paraît croire que l'hostilité des catholiques envers Kossuth, sa mission et la cause de la liberté, telle que représentée par la Hongrie, et en même temps l'approbation manifestée que donnent la plupart d'entre eux à la conduite politique de Louis-Napoléon, démontrent clairement que l'autorité papale ne peut pas co-exister avec la démocratie ; que les deux principes sont essentiellement opposés l'un à l'autre, et que nul vrai catholique ne peut être, cœur et âme, démocrate selon l'acceptation moderne du mot. Qu'heureux serait notre frère le protestant, s'il voulait toujours apprécier aussi correctement les tendances du catholicisme, comme l'écrivain du National Era l'a fait envers nous, pauvres papistes ; car il nous a fait justice, et rien de plus que justice ! Les catholiques sont opposés à Kossuth, à sa mission, et à la cause de la liberté, telle que représentée par la Hongrie. La démocratie moderne est irréconciliable avec la soumission au Pape et au vérité avec toute autre autorité, et c'est pourquoi, comme notre confrère le conclut, un vrai catholique ne peut être démocrate dans l'acceptation moderne de ce mot.

Mais, de ce qu'un catholique n'est pas démocrate, il ne s'ensuit pas qu'il soit hostile à la vraie liberté, ni l'ami du despotisme. Au con-

(1) Cet article est reproduit du True Witness. (Red.)

traire, voyant que la démocratie et la liberté, non seulement ne sont pas des principes non-identiques, mais absolument in-conciliables ; que la démocratie, partout où elle a triomphé, a toujours été, et sera toujours fatale à la liberté, ce n'est qu'une conclusion légitime des prémisses, que la catholique est favorable à la liberté, parce qu'elle s'oppose à la démocratie moderne, c'est à dire, à la plus vile et la plus dégradante tyrannie sous laquelle le genre humain ait gémi à aucune époque. Non, si le catholicisme était l'ami de la démocratie, il serait en vérité ce que ses ennemis le disent être, en un mot, l'ennemi de la liberté, et l'ennemi de la race humaine toute entière.

Quant à les protestants entendent les catholiques dire qu'ils professent eux-mêmes une véritable adhésion à la liberté civile et religieuse, ils en concluent aussitôt qu'avec les mêmes termes ils adoptent le même sens qu'eux ! Il est notoire que les catholiques ne sont pas amis de la liberté civile et religieuse dans l'acceptation protestante de ces deux mots ; nous sommes souvent rabaisés par nos frères séparés comme des hypocrites ; et comme si nous étions honteux d'une telle imputation, nous cherchons à la déguiser sous le masque de quelques phrases libérales. Tout le différent nait du sens dissimulé que les catholiques et les protestants attachent au mot liberté ; la liberté de l'un est l'esclavage de l'autre.

Si l'on demande à un catholique une définition précise du mot liberté, il la définit une soumission à l'autorité légitime ; dans l'ordre moral, c'est la soumission envers Dieu et son Église ; dans l'ordre civil, c'est la soumission envers les autorités légitimes. Par cette définition, le catholique fait voir que non seulement il ne croit pas que l'autorité et la liberté soient incompatibles, mais s'il croit, que la vraie essence de la liberté consiste dans la soumission à l'autorité, en d'autres termes, à l'ordre.

Le protestant, d'un autre côté, définit la liberté par des négatives. La liberté, comme il l'entend, consiste dans la négation de l'autorité, dans l'absence de tout contrôle, autant que cela le concerne, bien entendu qu'il aura droit à molester et à contrôler les autres, ou, comme il a été dit avec assez de justesse : « droit à fouetter ses nègres. » Dans l'ordre civil, la liberté chez lui signifie le pouvoir politique ; dans l'ordre moral, le droit d'accepter ou rejeter la révélation de Dieu aux hommes, suivant qu'il le juge à propos, avec le droit de persécuter et d'opprimer l'Église catholique. Ainsi, tandis que, dans le sens catholique, les anges libres dans le ciel, sont ceux seulement qui se sont soumis à la volonté de Dieu et qui ont reconnu sa divine volonté, le protestant au contraire doit les regarder comme des esclaves méprisables, soumis à un despote absolu, et pleurer en même temps sur la défaite de la cause de la liberté représentée par le démon et ses anges. Avec des idées si différentes de la vraie liberté, on peut comprendre comment les catholiques peuvent être les amis de la liberté civile et religieuse, dans le vrai sens du mot, suivant eux, et être activement opposés à la liberté, telle que représentée par Kossuth, Mazzini, les Suisses radicaux et les coupe-gorges de la Rome moderne. Les catholiques, dit-on, sont opposés à Kossuth, à sa mission, et à la cause de la liberté, telle que représentée par la Hongrie ; c'est vrai. Ils sont opposés à Kossuth, parce qu'ils ne le croient ni un grand homme, ni un homme de bien ; parce qu'ils le considéraient pour l'ennemi et le contempteur de leur Église et de leur religion ; parce qu'ils savent qu'il a été publiquement accusé, à la face de toute l'Europe, par des hommes du plus haut rang, et dignes de toute créance, par les plus braves et les plus probes de ses propres concitoyens, de pratiques malhonnêtes, qui feraient condamner aux galères le dernier des criminels ; et parce qu'étant ainsi publiquement accusés, il n'y a jamais eu de véritable enquête, et n'a nullement tenté de se disculper. Ils sont opposés à sa mission, parce que sa mission, si elle réussissait, aurait pour résultat de lancer leur pays dans un conflit avec toutes les puissances de l'Europe, avec lesquelles il est de la politique et du devoir de l'Amérique de se maintenir en paix ; parce que sa mission est de faire de la grande nation américaine, la propagatrice de la

révolution et de l'insurrection, pour transformer ses enfants en brigands, en maraudeurs, et susciter une autre expédition en Chine sur une plus vaste échelle. Ils sont opposés à la cause de la liberté, telle que représentée par la Hongrie, parce qu'en réalité cette cause est la cause de la tyrannie et de l'oppression ; parce que la cause de la liberté en Hongrie était qu'environ quatre millions de Magyars fussent en esclavage le double d'esclaves et de Croates, entreprise que l'Autriche a humanement et avec justice, empêchée ; parce que la cause de la liberté en Hongrie était, d'après l'assertion même des Magyars, le droit de fouetter leurs nègres. La cause de la liberté, telle que représentée par la Hongrie, est une jolie et belle petite cause dont on peut parler au loin, mais qui ne peut soutenir l'examen de près. Cela rappelle une des faces de Dame Harris, telle que représentée par Dame Camp. « C'est absolument la face d'un ange, moins ses boutons. » Malheureusement pour la cause de la liberté telle que représentée par la Hongrie, elle a trop de boutons ; vérité d'ailleurs, on peut dire qu'ils équivalent à des pustules.

Quant à Louis-Napoléon et à la révolution ou coup-d'état du 2 décembre, les catholiques peuvent avoir et ils ont des opinions bien différentes ; mais tous ils s'accordent sur ce point que, quels qu'aient pu être les motifs du président, le résultat en a été favorable à la cause du bon ordre, et par conséquent, à la vraie liberté ; que la révolution de décembre 1851 a prévenu les horreurs qui menaçaient l'Europe de la révolution de mai 1852. Nous pouvons donc accepter cet événement et en rendre grâce, sans en approuver aveuglément l'auteur, et sans chercher à pallier quelques-unes de ses mesures, telles, par exemple, que celle de la confiscation des biens de la famille d'Orléans. Nous pouvons accepter le dur régime imposé par Louis-Napoléon, sans le considérer comme le meilleur de tous les gouvernements possibles, mais seulement comme le seul gouvernement praticable en France au moment actuel, et cela, grâce aux démocrates et aux révolutionnaires, qui, en abolissant tout respect pour l'autorité, ont rendu la liberté impossible, et n'ont point laissé à la France une troisième alternative entre l'anarchie et le despotisme, entre le soldat et la populace. Nous pouvons accorder que le gouvernement de la bayonnette est mauvais, mais enfin ce gouvernement de la bayonnette est préférable à l'absence de tout gouvernement ; et, tandis qu'il est permis de regretter qu'un gouvernement soit réduit à une semblable alternative, nous devons certainement nous réjoindre et rendre grâce à Dieu de ce que, dans sa bonté, il lui ait plu, même par de tels moyens, de réfréner les passions des énergumènes et des socialistes sanguinaires.

Ceux qui, en France, accusent Louis-Philippe d'avoir soustrait environ six cents millions à l'État, sont peut-être les mêmes qui aujourd'hui accusent Louis-Napoléon d'avoir enlevé ces mêmes biens pour les réunir au domaine de France.

LES CATHOLIQUES ROMAINS AUX ÉTATS-UNIS. — L'annuaire catholique pour 1852 contient la statistique complète de l'Église Catholique dans le territoire de l'Union, calculée en grande partie sur des documents officiels. Il en résulte que le nombre des Archevêques aux États-Unis est de 6, celui des Evêques, 26 ; qu'il y a 1,385 prêtres, 1,411 églises, et une population catholique de 1,980,000, comprenant 115,000 âmes en Oregon, Californie, au Nouveau-Mexique et sur le territoire indien. En Angleterre ainsi qu'en Écosse, l'on compte 694 églises et chapelles catholiques avec 972 prêtres desservants ; en Irlande, 2,295 églises et 2,252 prêtres.

On s'attend à une commutation de la peine capitale à l'égard du meurtrier Marvell, mais rien n'autorise encore à dire qu'elle aura lieu. Cependant le terme fatal approche, et d'entre les journaux qui invoquent le parti de la clémence, nous remarquons le Pilot dont les appels pressants en faveur du condamné s'appuient sur toutes les considérations auxquelles puisse prêter un tel sujet.

LECTURES DE M. BROWNSON. — Nous ne pouvons aujourd'hui donner une analyse du dernier discours de M. Brownson sur le protestantisme ; mais nous faisons souvenir qu'il reprendra ce soir, au même lieu, à huit heures, la dissertation annoncée pour en venir seconde partie de son sujet : « POUVOIR SUR- JE UN CATHOLIQUE ? »

Le Montreal Gazette annonce dans les termes qui suivent, cette troisième lecture du Dr. Brownson :

« M. Brownson lecturera aussi de nouveau ce soir, dans la Salle des Odd Fellows. Nos concitoyens catholiques romains remplissent la salle à chacune des soirées où il parle, et ils paraissent être fortement impressionnés par ses discours. »

Voilà un énoncé de fait très véridique d'abord, ce qui ne laisse pas d'être agréable en pareil cas à des lecteurs catholiques de la part d'un confrère de communion différente, puis tout à fait exempt de commentarices qui vaudraient mieux à tout prendre, qu'un commentaire insistant tel qu'en procurent certains s'feuilles de sentiments hostiles à notre croyance. Autant d'ailleurs à l'avantage du Montreal Gazette. Maintenant, voici comme un journal canadien français de cette ville fait allusion aux lectures de M. Brownson. On verra à quel point cela contraste avec le langage fort convenable du Montreal Gazette.

« Montréal est dans ce moment la proie des lectures. C'est, d'un côté, M. Brownson, enseignant la religion à 30 sous par tête, pendant que nos pasteurs enseignent aussi bien gratis de l'autre, c'est M. Emerson qui a commencé à nous faire comprendre l'Angleterre, et qui va continuer à nous donner la connaissance de la « puissance » etc. etc. Ces messieurs parlent bien tous deux. »

Nous nous sommes rendu parfois à des lectures annoncées à 15 sous par tête, et franchement nous avouons que c'était un peu cher ; il nous fallu même en convenir en dépit du commentaire imprimé par lequel on assignait à ces élocutions une valeur assurément contestable en les prononçant d'une toute autre manière qu'on ne le fait des enseignements donnés gratis ou de « la religion enseignée à 30 sous par tête. » Nous voyons aujourd'hui le public se porter en foule aux lectures de M. Brownson. C'est grand dommage vraiment, car cela est très peu philosophique, bien que cela soit le goût du plus grand nombre. L'ironie n'y peut absolument rien ; qu'y faire ? Et cependant quel malheur pour ce bon public de s'engager à un tel point des discours de M. Brownson ! !!!

Disettes Locales.

Une lettre du Dr. Harvey publiée par la Voice du Peuple, contient d'intéressants détails sur la détresse qui pèse en ce moment sur les colons du Saguenay, hors d'état, à ce qu'il paraît, d'ensemencer leurs terres, et réduits à se voir en proie à l'alternative d'émigrer ou de périr si on ne leur porte immédiatement secours. M. Harvey estime à moins de deux mille louis la somme nécessaire au soulagement de cette pénurie extrême ; et c'est pour conjurer les malheurs de cette position, avant qu'elle ne devienne irrémédiable, qu'il en appelle à la libéralité du gouvernement exécutif, l'engageant à ne prendre conseil que de lui-même pour venir en aide à la jeune colonie agricole du Saguenay.

La famine menace également de sévir dans la population des townships de l'Est. Le Journal de Québec du 17 publie une lettre sans nom d'auteur adressée du fond de ces établissements recueillis au Secrétaire-Provincial, honorable A. N. Morin, le suppliant d'obtenir assistance en faveur d'un grand nombre de malheureux exposés à périr aussi de la faim. Le correspondant signale ainsi les causes de cette détresse indécible :

« Dans le mois de septembre dernier, le froid se fit sentir plus tôt qu'à l'ordinaire, et un gelée détruisit complètement la récolte des grains, spécialement dans South Ham et Stratford. Les colons auraient encore pu éviter une misère complète en vivant de patates pendant les dix mois suivants. Mais elles venaient d'être épuisées dans une grande partie des townships de l'Est ! Pour comble de malheurs, la neige est tombée en telle abondance qu'elle s'y trouve encore à quatre pieds de hauteur, ce qui empêche les malheureux colons de fai-

tourèrent. C'était un tumulte de voix confuses.

Tout à coup le silence se fit. Olympia venait de prélever au piano par de nouveaux accords ; mais ce n'était plus la plainte mélancolique d'un chant plaintif et de douleur, c'était un chant patriotique dont chaque note, puissante et énergique, retentissait comme une fanfare sonore.

On doit le penser, l'enthousiasme était extrême ; un murmure frénétique accueillait chaque phrase et pas une voix, pas même celle de sa mère, ne s'élevait pour dire à Arthur :

— Enfant, là est l'abîme, la douleur, là peut-être, pour toi, après... le déshonneur !

Les chants patriotiques Italiens ont surtout une vigueur, une rudesse d'expression toute exceptionnelle et qui leur est propre. Ils achevèrent de jeter le trouble et le tumulte dans cette jeune tête déjà si bouleversée.

Arthur battit des mains avec un enthousiasme convulsif. La fièvre était sur ses lèvres, dans ses yeux et dans son cœur.

— Princesse, dit DeLentroy, le chant patriotique l'a électrisé ; je crois que nous en ferons quelque chose.

— Je le pense bien, dit la princesse.

— Princesse !

— Quoi ?

— S'il fallait me chercher quelque chose ?

— Vous ne vous battez pas.

— Vous croyez ?... Il vient de me lancer un regard !

— Vous me disiez donc ?

— Que vous avez été entraînée, que vous

n'avez jamais chanté avec plus de verve et de brio.

— Des compliments dans votre bouche !.....

— Je suis le contraire.... Regardez donc Faustin et LaVillière ; ils conspirent là-bas avec acharnement.

— Faustin a la véritable vocation ; vous n'êtes qu'un conspirateur de contrebande, mon cher DeLentroy ; vous jouez un rôle.

— Si je le joue bien... Le marquis de Saverney s'approche.

— Alors, allez vous en, je n'ai plus besoin de vous.

— Grand merci du compliment ; puisque vous me renvoyez, je vais aller conspirer avec l'ami Faustin, pour faire quelque chose.

Comme il était à-peu-près une heure du matin, les invités de la princesse s'en allèrent peu à peu. Il ne restait guère plus que l'alsacien, ce jeune homme blond, Faustin, DeLentroy et LaVillière.

Le jeune homme blond, fidèle à ses penchans, proposait un moyen infaillible ; c'était de mettre le feu aux quatre coins de Paris, et puis aux Tuileries, après s'être partagé en sections les différents quartiers.

Chacun s'écoutait avec intérêt, car il avait la parole facile et parlait avec une aménité maniérée vraiment pleine de charmes.

Il y avait bien là un patriote à longue barbe, qui s'appelaient l'aristocrate des démocrates, mais qui, cependant, était forcé de reconnaître que sa proposition avait du bon.

DeLentroy souriait selon son ordinaire.

LaVillière s'approcha de la princesse.

— Tout marche bien, dit-il, rappelez-vous de

nos conventions. La vue de ce jeune homme, le nom qu'il porte, ont ranimé en moi toute ma haine.

— Je n'oublie rien, dit-elle.

— Dans dix jours, il doit y avoir une grande réunion, il faut que ce jour-là le marquis DeSaverney vienne y prêter le serment de mort qui l'attachera à nous.

— Il y viendra, répondit la princesse d'une voix fière. Emmenez ces messieurs.

— Vous êtes fatiguée.

— Non, mais je désire être seule.

— A la bonne heure, dit LaVillière.

Arthur se retira à travers les rues sombres de la cité.

Le silence qui l'environnait allait à la tristesse de son âme, et le vaste manteau noir dont la nuit l'enveloppait semblait le lineol qui devait emporter au ciel tous ses beaux rêves de gloire et de bonheur. Le bruit joyeux et l'agitation de la vie commune sont un sarcasme pour les cœurs qui souffrent.

Cinq heures étaient près de sonner quand il arriva à la rue des postes.

A peine avait-il frappé à sa porte, qu'elle s'ouvrit ; car M. Vancelay, inquiet de ne pas avoir entendu Arthur rentrer, et poussé par ce pressentiment que donnent au cœur les grandes préoccupations, avait deviné que ce n'était pas les joies d'une fête qui attendaient le jeune DeSaverney. Il était descendu à la loge du portier.

Pendant qu'Arthur errait ainsi à ses tristes résolutions de mort, combien il était loin de penser qu'un cœur ami, dévoué jusqu'aux derniers limites de l'abnégation, veillait et

attendait pour lui !

Sa pensée était tellement absorbée qu'il ne vit pas M. Vancelay, qui était devant lui, et dont les yeux pleins d'anxiété interrogeaient son visage pâle et défait.

M. Vancelay avait une trop grande expérience de la vie, pour se tromper à l'aspect de la douleur. Il s'appuya sur la rampe de l'escalier et resta longtemps, ainsi plongé, lui aussi, dans le délire de ses pensées.

— Mon Dieu ! dit-il enfin, d'une voix où il y avait autant de supplication que de découragement, votre colère est donc éternelle, et l'expiation de ceux qui vous ont offensés est toujours incomplète ! Ma vie, seigneur, n'a été assez remplie de cruelles épreuves et d'isolement ! Le vieillard, courbé par l'âge, par les remords et l'abandon, remplacé l'homme que la fatalité avait jetté dans les luttes fratricides et sanglantes ; voilà que vous le punissez encore dans la seule joie restée à son cœur tant de fois déchiré ! Voilà que vous le faites encore souffrir par la souffrance de ce pauvre enfant qui entre à peine dans la vie, car vous savez, vous, mon Dieu ! ce qui m'attache à lui ; car vous savez ce qui doit être un secret éternel entre le monde et moi ! Épargnez moi, mon Dieu !... Épargnez moi dans cet enfant !.....

Il pendant que le vieillard levait au-dessus de sa tête ses deux mains jointes, deux larmes échappées à ses yeux coulaient le long des rides qui sillonnaient ses joues.

Un instant après, il montait l'escalier.

Il s'arrêta devant la porte d'Arthur, écoula, puis entra chez lui.

Il faisait à peine jour : on sonna à sa porte.

Le vieux Vancelay courut ouvrir, car c'était bien étrange qu'on vint chez lui à cette heure si matinale. Ce ne pouvait être que le domestique de M. DeSaverney, ou Madeleine, la fille de Dominique.

Tout un monde de pensées traversa sa tête. C'était Arthur.

— Comment, c'est vous, M. Arthur ? dit le vieillard éperuvé de la pâleur répandue sur les traits du jeune homme : vous serait-il arrivé quelque malheur ?

— Je viens vous parler, M. Vancelay, dit celui-ci doucement en fermant la porte.

M. Vancelay ne trouva pas un seul mot à répondre, car le visage d'Arthur avait une tristesse résignée que le pauvre vieillard sentit tout son corps trembler par le pressentiment d'un grand malheur imminent.

Il suivit Arthur, qui se dirigeait vers la petite pièce qui servait à la fois de salon et de salle à manger.

— Monsieur Vancelay, dit-il, en s'efforçant de donner à sa voix une expression calme et naturelle ; vous savez que mon grand père le duc De Saverney a été appelé il y a huit jours à sa terre de Provence, pour des affaires importantes ; une réponse que je dois recevoir dans la journée peut nécessiter mon départ si subit que je n'aurai peut-être pas même le temps de rentrer chez moi ; c'est dans ce cas, Monsieur Vancelay, que je viens vous demander un petit service : si demain matin vous ne m'avez pas revu, c'est que j'en serai parti ; alors vous voudrez bien faire parvenir cette lettre et ce petit paquet cacheté à mon père.

(A continuer.)

AUX AMATEURS

Le sousigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et à l'honneur de ses journaux qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul...

PRINTURES, HUILES, ETC.

Le sousigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et à l'honneur de ses journaux qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul...



LIVRES NOUVEAUX

Le sousigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE, venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES DE DEVOTION...

LIBRAIRIE S. BILLORE

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le sousigné offre ses plus sincères remerciements à MM. du Clergé et au public en général pour l'honneur qu'il leur a fait de visiter son établissement...

LACOSTE ET LATOUR, NOTAIRES

ET Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant après du gouvernement qu'après de quelques personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

Les sousignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES...

APPAREIL MECANIQUE SCIER LE BOIS.

Les sousignés s'étant pourvus d'un appareil propre à scier le bois et à le mettre en état de servir à tous les ouvrages de la Menuiserie...

COURS DE L'INSTITUTION.

2EME EDITION. TABLE DES MATIERES QU'ON Y TRAITTE:

La lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les comètes de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, les fondus de reu, etc.

ATTENTION

Livres de Prières non seulement arrivés de France, mais aussi de Belgique, de Hollande, de Suisse, de Prusse, de Danemark, de Suède, de Norvège, de Pologne, de Hongrie, de Bohême, de Moravie, de Silésie, de Galicie, de Cracovie, de Prusse occidentale, de Danemark, de Suède, de Norvège, de Pologne, de Hongrie, de Bohême, de Moravie, de Silésie, de Galicie, de Cracovie, de Prusse occidentale...

TELS QUE

Formulaire de prières, Paroissien Romain, Imitation de Jésus-Christ, etc.

Autres livres en usage dans les Ecoles Chrétiennes, etc.

Montreal, 27 décembre 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, Président.

JOHN YOUNG, Vice-Président.

THOMAS M. SIMONS, Secrétaire.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, Ecr.

WILLIAM LYMAN, Ecr.

G. E. CARTIER, Ecr. M. P. P.

HEW RAMSAY, Ecr., Gérant.

Conseiller Légal—L'hon. L. T. DRUMMOND, Secrétaire-Général.

Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D.

Secrétaire—THOMAS RAMSAY, Ecr.

Quebec—Agent—H. W. WELCH, Ecr.

Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.

Sorel—R. Huxford, Ecr.

St. Andrews—Frank Farish, Ecr.

St. John's—Charles Pierce, Ecr.

Huntingdon—R. B. Somerville, Ecr.

Stamford—P. Auld, Ecr.

Sherrington—Wm. Ritchie, Ecr.

Melbourne—Thos. Tait, Ecr.

St. Hyacinthe—Boucher de la Bruyère, Ecr.

Trois-Rivières—John Robertson, Ecr.

Hawkesbury—Georges Hamilton, Ecr.

Dunham—Wm. Baker, Ecr.

Sherrington—Wm. Ritchie, Ecr.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies...

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie...

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer au Canada...

AGE A ATTENDRE.

Table with 4 columns: Age, 50, 55, 60, 65.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ger., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances, sur la vie.

Montreal, 5 mars 1851.

JOSEPH T. DORVAL,

MAITRE-MENUISIER.

ATELIER à la maison de l'Encouragement Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des ALIÉNÉS, entre deux portes, à des termes raisonnables...

AVIS AUX ORGANISTES.

Le sousigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN CHANT dans nos Eglises.

FRANÇOIS LÉCUREUR, Organiste.

Montreal, 20 Mai, 1851.

AUX INSTITUTEURS.

ON a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK (TOWNSHIP DE SHERINGTON, d'un ou de deux INSTITUTEURS CATHOLIQUES, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS, pour des ECOLES ELEMENTAIRES.

S'adresser au Missionnaire du lieu Montreal, 18 Juillet 1851.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.

FABRIQUE D'ORGUE DE TOUTES SORTES POUR EGLISES ET SALONS.

LES particuliers et les Congrégations qui désireraient se procurer des instruments de genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrique supérieure et l'élegance des ouvrages sont d'avance garantis, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et juger par eux-mêmes.

Vingt-cinq années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des orgues et des FORTE-PIANOS, et de faire concurrence en cette ligne aux fabriques de ce pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des ORGUES de grande dimension, L'HARMONIUM et le ZELOPHON sont parfaitement de mise, parce qu'ils sont moins susceptibles de dérangements (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forste-Pianos, et coûtent très peu.

N. B.—On refait les instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construites par des ouvriers du commun qui ont à peine une réelle notion quel'exige la FAMILIARITÉ des organes, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles se trouvent qu'elles ont donné leur argent en pure perte et ne leur sont aucun rapport au travail à désirer que celui de les remodeler et de faire un objet possible d'une certaine utilité que l'on découvre du nom d'ORGUE.

Montreal, 10 Septembre 1851.

LIVRES NOUVEAUX.

LE TRIOMPHE DE L'EVANGILE, ou mémoire d'un homme du monde revenu des erreurs du pharisaïsme moderne; traduit de l'Espagnol par J. F. A. Hugonad Des Echelles, 1 gros vol. 80.

EXAMEN RAISONNE sur les décisions Théologiques sur les Commandements de Dieu et de PEglise et les péchés Capitifs, 2 vols. 80.

EXAMEN RAISONNE sur les décisions Théologiques sur les Commandements de Dieu et de PEglise et les péchés Capitifs, 2 vols. 80.

HISTOIRE DE ST. IGNACE DE LOYOLA et de la Compagnie de Jésus, d'après les Mémoires Originels, par le R. P. Daniel Bartoli, Jésuite, 2 vols. 80.

En vente chez: E. R. FABRE & CIE, Rue St.-Vincent, No. 3.

6 Fev. 1852.

A VENDRE

ARENTE ANNUELLE FONCIERE, ou Village de Providence, dans la Paroisse de St. Hyacinthe au Sud de la Rivière Yamaska, dans l'endroit le plus agréable du Nouveau Village de Providence, un grand nombre d'EMPLACEMENTS de 50 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, fondés de nos de 45 pieds de largeur. La vente aura lieu à St. Hyacinthe le 25 Avril prochain à 10 heures à M. Le comte de chaque Emplacement sera assigné à chacun des intéressés par le billet qui sera PAR BALLOTAGE.

Le montant de la rente annuelle sera seulement de Trois Pièces par emplacement, payables au commencement de chaque année de propriété.

Pour plus amples renseignements s'adresser au propriétaire.

St. Hyacinthe, 2 Mars 1852.

J. GREVIER, Ptre.

EAU DE PLANTAGENET.

Depuis le mois d'août 1818, j'ai recommandé l'usage des EAUX DE PLANTAGENET dans une grande variété de maladies chroniques, et avec bon succès. Leur efficacité est remarquable surtout dans les cas de dyspepsie, d'indigestion et de stérilité. Les individus débiles et nerveux et ceux chez qui il y avait action augmentée des intestins et des reins ne pouvant qu'un demi-litres à la fois, mais à un intervalle d'une ou deux heures. Lorsqu'il y avait plus de vigueur et qu'il existait une condition favorable des sécrétions, il fallait des eaux en plus grande quantité et chez des personnes phisiques, ou une disposition aux congestions pulmonaires, ou une tendance à la fièvre et l'inflammation, on en buvait jusqu'à plusieurs pintes par jour.

Ce serait vraiment une heureuse circonstance si les eaux minérales généralement, pouvaient être substituées pour le grand nombre de réils et permanents composés, connus sous le nom de "Remède à l'asthme", ou une certaine classe de la communauté ne cessent de se gorger, à leur grand détriment, et l'avantage seulement des manufacturiers.

WOLFRED NELSON, N. D. Président du Collège de Médecine du Bas-Canada.

A vendre au Dépôt, Place d'Armes.

ACADEMIE DE ST. ANDRE D'ARGENTVILLE

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

SOUS LE PATRONAGE DE NOS SEIGNEURS LES EVÊQUES DE MONTREAL.

Ce nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande voie de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année. Le local est salubre et pittoresque; les bâtiments, récemment érigés, sont spacieux et commodes. L'éducation que l'on se propose de donner dans cet établissement sera essentiellement anglaise, et d'un caractère tout à fait mercantile; le cours d'instruction embrassera, la lecture, l'écriture bien soignée, l'orthographe, la grammaire, la composition, la géographie, l'histoire, l'arithmétique pratique et raisonnée, la géométrie, le dessin linéaire et la tenue des livres. Des soins tout particuliers seront donnés à cette dernière branche, comme se rapportant plus spécialement au but de l'établissement. La langue française, si nécessaire dans ce pays sera enseignée avec tout le soin possible. Les élèves étrangers à cette langue pourront facilement en acquiescer la pratique dans leurs rapports journaliers avec les jeunes canadiens qui fréquentent l'académie.

REGLES. Les élèves étudieront et coucheront à l'académie; ils doivent se pourvoir d'un lit avec les fournitures et les autres articles nécessaires de toilette.

Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage immédiat de l'académie, chez lesquelles les élèves pourront avoir leurs repas à des termes très-modérés, pour ne pas dire modiques. Le prix de l'académie est de \$4 par année scolaire; payable invariablement trois mois d'avance. Pour plus amples informations on peut s'adresser à Messieurs les Ecclésiastiques ou à l'évêché de Montréal et de Bytown, à B. MONTMARQUET et W. C. SCHNEIDER, Ecclésiastiques, au Directeur de l'ACADEMIE A ST. ANDRE.

S. A. BERNIER, Ptre. Directeur de l'Académie

Montreal 9 septembre 1850.

COLLEGE JOUETTE

Le Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit:

1re. Année.—Eléments des deux langues; (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte.—Histoire ancienne.—Géographie.

2me. Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de Dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3me. Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Éléments des livres.—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Étude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4me. Année.—Physique.—Géologie.—Mécanique.—Géométrie pratique.—Mécanique.—Astronomie.—Le cours de latin s'ouvre dans la quatrième année pour ceux qui désirent l'apprendre.—Compositions et discours etc.

5me. Année.—Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale).—Architecture.—Economie politique.—Cours de latin continué.—Compositions et discours etc.

6me. Année.—Cours latin.—Compositions et discours etc.

Une fois par semaine, il y aura des séances académiques pour former les élèves au débit, à la dictionnaire etc. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire.

La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN.

Enseignement et logement. £ s. d.

Piano. 3 0 0

Les autres instruments. 1 10 0

Dessin. 0 5 0

Abonnement à la bibliothèque. 0 2 0

CHAMPAGNEUR, Ptre.

DEPARTS DE LIVERPOOL

DES Steamers Anglais de la Mail Royale

TELS QUE FIXÉS PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851.

Les steamers qui font le service entre Liverpool et New-York, ne touchent pas à Halifax, ceux venant à Boston, y touchent pour débarquer et prendre les malles et les passagers:—

Dép. de Liverpool arrivent à sont dus les

5 juillet. New-York. 22

12 Boston. 23

19 New-York. 5 août

26 Boston. 11

2 . oct. New-York. 19

9 Boston. 25

16 New-York. 2 septembre

23 Boston. 8

30 New-York. 16

6 sept. Boston. 22

13 New-York. 30

20 Boston. 6 octobre

27 New-York. 14

4 octobre Boston. 21

11 New-York. 28

18 Boston. 4 novembre

25 New-York. 11

1 nov. Boston. 17

8 New-York. 25

15 Boston. 1 décembre

22 New-York. 9

29 Boston. 15

26 déc. New-York. 23

20 Boston. 5 janv. 1852.

Durant l'hiver, le service des mailles se fera chaque semaine comme en été, deux steamers américains partent alternativement tous les 15 jours. Les départs d'Angleterre ont lieu tous esamedis, et des Etats-Unis tous les mercredis.

LOUIS RICARD, AVOCAT

RUE ST. VINCENT, NO. 5. Porte voisine de M. Louis Perrault. Montreal, le 17 octobre 1851.

JEUNE HOMME, Muni de bonnes recommandations

désirerait se placer comme instituteur. S'adresser à l'Évêché. Montreal, 24 fév. 1852.

ATTENTION!

À l'Évêché, à la Providence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville.

NEUVAINES

POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE DE LA MARIE-MAGDELEINE

Le Notre-Seigneur Jésus Christ par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.

PRIX: 2s. 6d. LA DOUZAINES.

Montreal, 2 novembre 1851.

NECTOR L. LANGEVIN, AVOCAT.

Chargé de RECLAMATIONS auprès du Gouvernemenent de vente et achats de lots de terre, de droits de patentes, réclamations pour indemnités, réceptions et transmissions de biens, etc.

Bureau: à Québec, coin des rues Ste. Famille et St. Joseph.

Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBENSKY,

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91. Montreal, le 19 septembre 1851.

J. J. E. BIBAUD, AVOCAT.

Polite rue St. Jacques, No. 37.

Montreal, 24 Juin 1851.

GYMNASE ET ACADEMIE D'ARMS

Tenu par M. REV, Rue Notre-Dame, 49.

Montreal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 0

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.

Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

L'abonnement à ce journal date invariablement du 1er juillet, et se paie d'avance, par semestre.

Une gratification de dix chellins sur l'abonnement de l'année est offerte aux instituteurs.

TAUX DES ANNONCES:

Six lignes et au-dessous, 1re insertion. £0 2 0

Chaque insertion subséquente. 0 0 7

Dix lignes et au-dessous, 1re insertion. 0 3 6

Chaque insertion subséquente. 0 1 1

Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne. 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne. 0 0 1

L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes ou à longs termes.

Les annonces ont avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX:

MONTREAL, MM. E. R. Fabre et Cie, Librairies

(Trois-Rivières) Val. Guillet, Ger., N. P.

(Québec) T. Gill, Ptre, V.

(Sorel) M. F. Plote, Ptre, Direct.

(Rivière du Loup) M. L. Baribault

(St. Athanas) M. J. Dacier.

Les bureaux de l'Évêché, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ger., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances, sur la vie.

Montreal, 5 mars 1851.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ger., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances, sur la vie.

Montreal, 5 mars 1851.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ger., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances, sur la vie.

Montreal, 5 mars 1851.